

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

mai 2009

globule
rouge
INFO

santé et Europe !

Depuis des semaines, notre activité est tournée tout à la fois dans la mobilisation contre la loi « Hôpital, Patient, Santé, Territoires » et pour le vote pour changer vraiment en France et en Europe avec les listes présentées par le **Front de gauche**.

L'initiative du 11 mai, avec trois candidates et candidats de la liste de la circonscription d'Île-de-France, a été un succès en terme de contenu et d'échanges. Elle s'inscrit pleinement dans les actions largement

unitaires d'opposition à la loi en débat actuellement au Sénat.

Notre groupe au Sénat, en partenariat avec notre commission *Santé/protection sociale*, a organisé la rencontre du 28 avril.

Nous y revenons dans ce numéro. Le groupe CRC et SPG a mené une bataille ferme et déterminée durant l'examen du projet de loi au Sénat.

Les mobilisations dans la psychiatrie ne diminuent pas, au contraire. Nous participons activement aux deux appels *La nuit sécuritaire* et *Non à la politique de la peur*. Il nous a paru indispensable de rassembler nos analyses et propositions pour ce secteur. C'est l'objet d'un numéro **Globule rouge info spécial psychiatrie** qui rencontre un écho très positif.

N'hésitez pas à le reproduire et à le diffuser largement !!!

Notre commission se réunira le 20 juin dans l'après-midi. Nous avons dû changer de date en raison de la journée

de manifestation unitaire le samedi 13 juin décidée par l'intersyndicale interprofessionnelle.

Notez cette date et veillez à une large participation !!!

Simone Fayaud, Jean-Luc Gibelin
animateurs de la commission **Santé/protection sociale**

Parti
communiste
français
commission
Santé Protection Sociale
sante@pcf.fr

Globule Rouge Info

Spécial Psychiatrie

Notre soutien plein et entier

Parce que nous sommes profondément humanistes, nous sommes attachés au respect de la personne. Nous sommes naturellement pour la prise en charge des sujets dans leur entité, nous sommes pour une psychiatrie humaniste et progressiste

Parce que nous sommes scrupuleusement attachés à la liberté individuelle de chaque personne, nous ne pouvons rester sans réagir devant les remises en cause des libertés individuelles portées par le président de la république. Nous sommes disponibles avec toutes celles et ceux qui s'opposent à cette orientation sécuritaire présidentielle.

Nous sommes donc de manière totale et sans ambiguïté dans les mobilisations des professionnels pour une psychiatrie moderne à la française. Les propositions contenues dans cette brochure sont notre contribution au débat avec celles et ceux qui le souhaitent...

Jean-Luc Gibelin
Animateur de la Commission Santé du PCF

la
prochaine
réunion de
la commission
nationale
Santé/protection sociale
aura lieu
samedi 20 juin
de 13 h à 18 h
au CN du PCF

nous prévoyons la réunion dans la foulée de la tenue du CN qui se terminera à midi nous ferons l'analyse des mobilisations en cours et nous aurons un temps sur la question du financement de la protection sociale voir avec les fédérations pour une participation la plus large possible!!!

ensemble LA LOI HÔPITAL, PATIENTS SANTÉ, TERRITOIRES peut être battue

À l'occasion de l'ouverture du débat au Sénat de la loi *Hôpital, patients, santé, territoires*, le Parti communiste français réaffirme son opposition à cette conception de la santé.

Devant la levée de boucliers et le formidable mouvement social contre le projet de loi du gouvernement, la majorité UMP du Sénat a opéré un recul de forme, mais les objectifs initiaux, voulu par le président de la République, restent les mêmes.

En effet, si certains amendements adoptés en commission ont pu apporter des éclaircissements, voire renforcer partiellement le rôle des commissions médicales d'établissements, l'esprit de ce projet de loi demeure identique. La privatisation du service public hospitalier par pan entier est toujours d'actualité. Les principaux reculs vont dans le sens des demandes du monde libéral.

Le 14 mai, sera l'occasion une fois de plus d'exprimer ensemble que nous voulons battre cette loi et exiger tout de suite les moyens d'une autre politique de santé.

La logique de mise en concurrence chère à l'Europe actuelle est au cœur de ce projet de loi. Il est temps d'imposer une autre conception de l'Europe sociale et solidaire lors des élections du 7 juin comme le proposent les listes du



En attendant, le Parti communiste renouvelle son soutien à toutes celles et ceux qui luttent pour le retrait de cette loi et se félicite de la décision du groupe des sénateurs communistes, républicains, citoyens et des sénateurs du Parti de gauche de voter contre ce projet. Plus que jamais, nous sommes pour une "Sécurité sociale pour tous" comme en 1945 et un projet de santé solidaire et progressiste !

DANS LA RUE, COMME AU SÉNAT

le vent de la colère contre la loi Bachelot et la casse de l'hôpital public

Répondant à l'invitation du **Groupe communiste, républicain, citoyen et sénateurs du Parti de gauche** et de la commission *Santé* du PCF, des représentants syndicaux mais aussi des usagers, des élus, ont pu témoigner de leur vécu, exprimer leurs raisons du rejet de la loi HPST, débattre d'une autre politique de santé publique. L'assistance était composée notamment d'une forte délégation unitaire de l'APHP avec le Pr Grimaldi, animateur du Mouvement de défense de l'hôpital public (MDPH) et Rose-May Rousseau, responsable syndicale CGT. Guy Fischer, sénateur communiste, avec François Autain, sénateur du PG, ont donné la parole.

Le **Pr Grimaldi** a ouvert le feu, il a stigmatisé ce projet de casse de l'hôpital public en réaffirmant le besoin d'emplois, pour soigner, tout simplement. Il a rappelé son attachement aux convergences au sein de la communauté hospitalière, sur la base de la réalité du terrain. Il a enfin rappelé la proposition du MDHP de réunir des États généraux sur l'hôpital.

Pour les salariés de l'APHP, **Rose-May Rousseau** a rappelé comment, avec anticipation, se mettait en place la loi HPST dans les établissements dont certains sont très menacés dans le regroupement en cours et comment les conditions de travail allaient s'en trouver aggravées. Elle aussi a stigmatisé cette logique de rentabilité qui se substitue à la logique de moyens aux mépris des missions de santé publique...

Guy Fischer, parlant au nom des sénateurs communistes présents (Michèle Demessine, Isabelle Pasquier, Brigitte Gonthier-Maurin) a noté que de partout montait l'exigence du retrait de la loi, sur la base de la dénonciation de la volonté du gouvernement à remettre en cause des droits fondamentaux tels que l'emploi, le logement, l'école, et la santé !

Bien d'autres intervenants ont enrichi le tableau et exprimé des exigences qui ne peuvent pas ne pas être entendues.

Michel Antony, animateur de la *Coordination nationale des hôpitaux et maternité de proximité* a rappelé les mobilisations pour empêcher les fer-

metures et souligné l'atout que représentait la convergence dans l'action des élus, des professionnels hospitaliers et des représentants des usagers.

Dans la foulée, **Pierre-Jérôme Adje**, représentant de l'association *Touche pas aux Bluets* relate comment les usagers – dans ce cas de figure, des parents – peuvent être actifs dans la défense d'une santé de qualité et générer des soutiens en réseau en mettant en relation usagers, soignants, chercheurs sur des projets concrets.

Le **Pr Boué**, d'A. Béclère, a lui aussi déploré la dangerosité de la T2A.

De **nombreux syndicalistes**, qui ont tenu à prendre la parole, ont insisté, avec de la rage dans la voix, sur l'accélération de la dégradation sur le terrain.

Éric May, président du syndicat des médecins de centres municipaux de santé, a attiré l'attention sur l'avenir hypothétique de la médecine collective dans les villes.

Pascal Chevalier, animateur du mouvement contre les franchises médicales, retient l'importance de faire converger tous les mouvements pour la défense de ce qu'il considère comme un droit constitutionnel.

Enfin, **J.L. Gibelin**, responsable de la commission *Santé* du PCF, a relevé qu'un débat de ce type, avec des élus politiques, s'inscrivait dans un rapport de force en changement. C'est cette idée qui a été reprise par G. Fischer.

Nul doute que l'idée du retrait du projet HPST grandit et que les intervenants de cette rencontre **NE SERONT PAS LES DERNIERS À FAIRE EN SORTE QU'ELLE SOIT INAPPLICABLE**, quels que soit les amendements tolérés par la majorité gouvernementale.

GROUPE COMMUNISTE RÉPUBLICAIN CITOYEN
ET DES SÉNATEURS DU PARTI DE GAUCHE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

loi Bachelot : petits arrangements en commission, mais le fond reste le même

Devant la levée de boucliers contre le projet de loi du gouvernement, la majorité UMP du Sénat opère un recul, mais les objectifs initiaux restent les mêmes.

En effet, si certains amendements adoptés en commission ont pu apporter des éclaircissements, voire renforcer partiellement le rôle des commissions médicales d'établissements, l'esprit de ce projet de loi demeure identique. La privatisation du service public hospitalier est en bonne voie ; la logique de rentabilité, consacrée dans la notion "d'hôpital entreprise" et encadrée par la mise sous tutelle des hôpitaux déficitaires est toujours défendue par le gouvernement et la majorité sénatoriale.

Pire, un amendement adopté en commission revient sur une disposition adoptée à l'Assemblée nationale qui, malgré ses imperfections, aurait pu permettre de répondre à la difficulté croissante que rencontrent de nombreux malades, à bénéficier de tarifs opposables. Ce recul, visant à satisfaire les praticiens libéraux opposés à un plafonnement des "dépassements d'honoraires", est un mauvais coup contre la santé publique et est contradictoire avec l'énoncé du titre II de ce projet de loi : "Accès de tous à des soins de qualité".

C'est pourquoi, considérant que la santé n'est pas une marchandise, qu'il n'est pas acceptable de transformer l'hôpital en une seule entreprise de soins, et parce qu'ils sont résolument opposés à la gestion du risque assurantiel par les Agences régionales de Santé, le Groupe CRC-SPG votera contre ce projet de loi.

Paris, le 4 mai 2009

ÇA BOUGE dans les BdR

ÉCHOS DE L'ACTIVITÉ DU COLLECTIF SANTÉ PROTECTION SOCIALE 13

Mises en causes de la protection sociale, besoins de santé non satisfaits, projet de loi Bachelot, santé au travail, converger, se rassembler pour faire du neuf... quelques motivations.

Après le dernier congrès, notre collectif s'est renforcé d'adhérents et d'amis du PCF pour réfléchir, agir, impulser, organiser ce travail politique. Chaque réunion mensuelle privilégie un thème débouchant sur du concret :

la **Loi Bachelot et les luttes**, AP de Marseille, comité de soutien de l'hôpital public d'Aubagne, ceux de Martigues et Port de Bouc, de Salon

Santé et travail, avec M. Bianco, co-initiateur d'un appel dans le cadre de la Fondation Copernic. Il a participé à des rencontres au nom de l'Appel, mais aussi avec la section du Parti de Vitrolles.

Santé, Europe et élections, initiatives devant et dans les hôpitaux avec les candidats, débats dans

plusieurs localités, lors de la prochaine fête de section de Port de Bouc.

Le **Front de gauche** et ses candidats mettent à disposition un débat pour échanger sur les luttes, la politique, le vote du 7 Juin. Sans préalable, c'est un lieu de convergence et de rassemblement à partir du thème du débat **Santé et Europe**. Certains annoncent publiquement leur venue : syndicalistes, mutualistes, ex-administrateur de la CPCAM, initiateur de l'*Appel des Appels*, animateur de la commission santé d'ATTAC 13, assurés sociaux et professionnels de la santé. Plusieurs souhaitent, déjà, donner des suites à cette rencontre. Plus de cent participants sont annoncés.

Projets, après les élections : initiative de formation, un atelier pour enrichir **À votre santé**, les propositions du PCF, qui sont déjà un point d'appui utile.

parole d' élu

projet de loi «HPST» ils veulent faire de la santé une marchandise



par **Guy Fischer**
vice-président du Sénat
sénateur du Rhône

Ce projet de loi, qui intervient dans un contexte déjà très sombre en matière de santé publique, est marqué en premier lieu par la volonté de limiter les dépenses publiques en permettant le regroupement de structures. Il est question de voir disparaître 200 à 300 hôpitaux et plus de 20 000 postes salariés. C'est une culture de rentabilité et un véritable plan social dans la fonction publique hospitalière. C'est l'avènement de l'«hôpital entreprise» avec, à sa tête, un directeur tout puissant.

Le second objectif de ce texte est clairement de transposer la santé dans le secteur marchand pour satisfaire à la fois les groupes privés de santé, et les exigences européennes.

Sous des apparences de régionalisation accrue, notamment au travers de la création des ARS, c'est une véritable «étatisation régionalisée», qui se construit au détriment de la démocratie

locale. En effet, les directeurs des ARS, les «super préfets sanitaires», nommés par le gouvernement, vont concentrer entre leurs mains les politiques de soins, la gestion des dépenses et les financements. C'est un pouvoir sans partage.

N'oublions pas que ce texte concerne également le médico-social : les établissements pour personnes âgées et personnes handicapées seront également soumis à la logique de rentabilité, maître-mot de ce texte.

Et si la commission des affaires sociales du Sénat a procédé à une réécriture des articles, les objectifs fondamentaux n'ont pas varié.

C'est pourquoi les sénateurs communistes ont défendu, à partir du 12 mai, une autre conception du service public hospitalier et de la santé en générale, en déposant près de 300 amendements en séance publique.

LA FIÈVRE MONTE à Montreuil

LES CENTRES DE SANTÉ MUNICIPAUX (CMS) MENACÉS DE FERMETURE

Après une fausse vraie rumeur, la majorité municipale de Montreuil (Seine-Saint-Denis), dirigée par Dominique Voynet, confirme la fermeture du Centre municipal de santé, rue Voltaire.

Le 5 mai dernier, l'Association de défense et de promotion des centres municipaux de santé invitait la population à une rencontre pour poursuivre l'action face à ce mauvais coup de la municipalité, avec la participation de Christophe Prudhomme, médecin urgentiste responsable CGT et Éric

May, médecin responsable de l'union syndicale des médecins de centre de santé. L'un et l'autre ont souligné les enjeux inhérents à la loi HPST et l'importance de préserver les CMS dans le tissu sanitaire des villes pour une politique de santé publique de proximité et la coordination des soins.

Les participants ont exprimé leur attachement à cette médecine de quartier et réaffirmé, avec les 200 adhérents et les 2 000 signatures recueillies sur les marchés, leur volonté d'agir.

Critiquant vivement la décision de fermer le Centre, les participants du 5 mai ont décidé de demander un moratoire afin qu'une véritable concertation se mette en place autour d'un projet de santé pour tous les CMS.

les cocos dans les collectifs locaux

LOIRE

débat public organisé par le collectif SOS santé publique 42

Le 11 mai, veille de l'étude de la loi HPST au Sénat, s'est tenue à Saint-

Étienne une rencontre publique. Rassembler, la veille d'un débat parlementaire :

- des organisations syndicales (CGT, FSU)
- des représentants des mouvements mutualistes (Mutuelles de France),
- des organisations politiques (PCF, PS, PG, Cap à gauche)
- des associations diverses (ATTAC, Association des victimes de l'amiante...)
- des personnels soignants,
- des professeurs de médecine,
- le président de l'Université,
- des citoyens usagers de l'hôpital public,

portait en soi une volonté politique forte d'affirmer que la poli-

tique de santé publique est l'affaire de tous. Aussi, lors de cette soirée, une unanimité sans faille s'est exprimée pour obtenir le retrait de la loi.

L'intervention du président Bouabdalh, de l'Université de Saint-Etienne, mettait en relief la nécessité de conserver un centre universitaire.

L'exception stéphanoise se trouvait dans le refus du CA de l'hôpital d'adopter le budget de restriction. Le vote contre ce budget soulignait avec clarté l'enjeu commun à toute une population d'un territoire à conserver des établissements publics de soins de qualité.

Au fil des débats, les intervenants s'accordaient à reconnaître et à dénoncer une politique cohérente de démantèlement de l'ensemble des services publics. Cette analyse conduisit Alain Pecel, élu commu-

niste adjoint, à dénoncer « cette folie de marchandisation de pans entiers de secteurs vitaux ».

Mireille Carrot, responsable CGT Santé, souligna : « On ne soigne pas à partir des besoins de la population, mais bien en fonction des moyens que nos gouvernements veulent allouer à la santé. Ce sont des choix politiques ! »

La présence de Marcel Touati, membre de la commission nationale Santé du PCF, permis de faire le raccord entre le développement des luttes des agents hospitaliers, le mécontentement des usagers et de leurs familles et le positionnement des élus politiques.

Ce qui se construit avec ce collectif, à Saint-Étienne, est porteur d'avenir, car il permet de remettre la maîtrise des choix politiques dans les mains d'un nombre toujours plus croissant de citoyens.